

FIN DE L'EXAMEN DU PROJET DE LOI CLIMAT ET RÉSILIENCE AU SÉNAT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



« NOUS NE DEVONS PAS TOMBER DANS LE PIÈGE DU *GREEN-TALKING* ET DES EFFETS D'ANNONCE »

Tout avait pourtant bien commencé.

Le 10 juin, Marta de Cidrac, rapporteure du projet de loi climat et résilience, annonçait que le Sénat avait « *décidé de pleinement jouer le jeu* ». En tant que rapporteur général de la loi climat à l'Assemblée Nationale, je me réjouissais de la bonne volonté affichée par mes collègues sénateurs. Leur « *discours écologique* » laissait entrevoir un enrichissement du texte que nous leur avons légué. Deux semaines plus tard, force est de constater que **l'ambition écologique du texte a été terriblement affaiblie par les sénateurs**. En l'état, la loi climat votée par le Sénat ne permettra pas à notre pays de respecter nos engagements en matière de lutte contre le dérèglement climatique.

Si quelques amendements adoptés tentent de donner le change, **il s'agit en réalité d'amendements d'affichage qui ont peu d'impact réel**. Le meilleur exemple est l'ajout d'un nouvel article en préambule du texte, qui inscrit dans la loi le respect des objectifs européens de baisse des émissions de gaz à effet de serre de -55% en 2030. L'ajout est louable... Mais inutile, puisque la France est déjà tenue de respecter cet objectif en vertu du droit international.

Les sénateurs ont essentiellement réduit la portée de ce texte.

Au total, 26 articles ont été supprimés. Les sénateurs repoussent également la mise en place des Zones à Faible Emission à 2030, alors que 40.000 personnes meurent chaque année à cause de la pollution de l'air. Ils remettent l'interdiction de location des logements de type E à 2040 alors qu'ils représentent 24% des résidences principales en France. Ils actent aussi un recul sur le végétarien : alors que celui-ci avait été pérennisé une fois par semaine dans les cantines, les sénateurs ont préféré prolonger l'expérimentation de deux ans pour les collectivités volontaires.

Nous ne devons pas tomber dans le piège du green-talking et des effets d'annonce.

L'urgence climatique oblige toutes les forces politiques à œuvrer ensemble afin de trouver les meilleures solutions. L'Assemblée Nationale n'acceptera pas d'abaisser ses ambitions écologiques. A l'occasion de la Commission Mixte Paritaire qui s'annonce, nous devons tout faire pour que cette loi nous permette de tenir nos engagements vis-à-vis des autres pays et des générations futures.

Jean-René Cazeneuve

Député de la 1ère circonscription du Gers
Rapporteur Général du projet de loi Climat et Résilience

